Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260708-C2026_221-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

DATE de CONVOCATION
29 JUIN 2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 40
Présents : 31
Votants : 39
Procuration : 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt six, le six juillet à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :
M. Michel GRIGNON, Mme Stéphanie BODIN-LEMOINE, M. Jonathan SEKLI, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, M. Pascal GUIBLIN, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, Mme Gaëlle ROLLIN, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, M. Jean-Yves BOUSSO, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Isabelle GUILLET, M. Boris LEMAIRE, Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, M. Anthony LECOINTRE , M. Kévin MENANT, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN

Étaient absents :
M. Yannick FIEVEZ

Absent(s) ayant donné pouvoir :
Mme Sylvie GAIN a donné pouvoir à M. Serge LUBERT
Mme Sandra ROUSSELET a donné pouvoir à M. Pascal GUIBLIN
Mme Sophie SOULIMAN a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Delphine JEANNIN a donné pouvoir à Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER
M. Jean-Pierre LE METAYER a donné pouvoir à Mme Albane DIEU
Mme Marie HAMEL-FAURE a donné pouvoir à M. Anthony LECOINTRE
Mme Maryse GÉRARD a donné pouvoir à M. Kévin MENANT
Mme Colette GORRÉ a donné pouvoir à M. Thierry AUTRAN

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026_221 - ECONOMIE - Foncier économique – Fixation des prix de cession en parcs d'activités pour les dossiers en cours

Rapporteur : M. Maxime PICARD, Vice-Président

Suite aux différentes demandes d'implantation d'entreprises en parcs d'activités, les services des Domaines ont été sollicités afin d'actualiser l'évaluation de la valeur vénale des terrains à céder. Sont ainsi visées les opérations suivantes :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260708-C2026_221-DE

Localité	Commune	Description de l'opération	N° de délibération	Prix au m² proposé	Date de l'avis domanial	Prix à valider
Le Flachec	Berric (56230)	Cession LES JOINTEURS BRETONS	B2026_031	30 € HT m²	Avis du Pôle d'évaluation domaniale 27336108 en date du 27/11/2025	30 € HT m²
Le Flachec	Berric (56230)	Cession FRED'ELEC	B2026_032	30 € HT m²	Avis du Pôle d'évaluation domaniale 27336108 en date du 27/11/2025	30 € HT m²
Le Flachec	Berric (56230)	Cession BCL VERIF	B2026_033	20 € HT m²	Avis du Pôle d'évaluation domaniale 27149634 en date du 27/10/2025	20 € HT m²

Vu l'avis du Pôle d'évaluation domaniale sur la valeur vénale de chaque opération,

Sur avis favorable du Bureau Communautaire du 25 juin 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

- D'adopter les propositions de prix de vente de terrains communautaires en parc d'activités telles que formulées ci-dessus.

Les prix de cession ont une durée de validité d'un an à compter du jour de la présente séance du Conseil communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
A Questembert, le 8 juillet 2026
Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
8 av. de la Gare
56231 QUESTEMBERT
CEDEX
02 97 26 59 51

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Signé par : Patrice LE PENHUIZIC
Date : 08/07/2026
Qualité : PRÉSIDENT